

POUR Y ARRIVER, DES ACTIONS RÉPARTIES

EN 5 DAS

DOMAINES D'ACTIONS STRATÉGIQUES



DAS 1

FAVORISER
LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ
ET LA VENTE DIRECTE



DAS 2

FACILITER LES INITIATIVES
DES TERRITOIRES CONCOURANT
À LA RELOCALISATION
DE L'ÉCONOMIE
PAR LE DÉVELOPPEMENT
DE CIRCUITS ALIMENTAIRES
LOCAUX



DAS 3

STRUCTURER L'OFFRE RÉGIONALE
ET ORGANISER LES FILIÈRES
POUR RÉPONDRE AUX MARCHÉS
RÉGIONAUX (RESTAURATION
COLLECTIVE, PUBLIQUE, PRIVÉE,
GRANDE DISTRIBUTION ...)

DAS 4

ÉVEILLER, INFORMER
ET FORMER LES ACTEURS
PROFESSIONNELS
ET LES CONSOMMATEURS

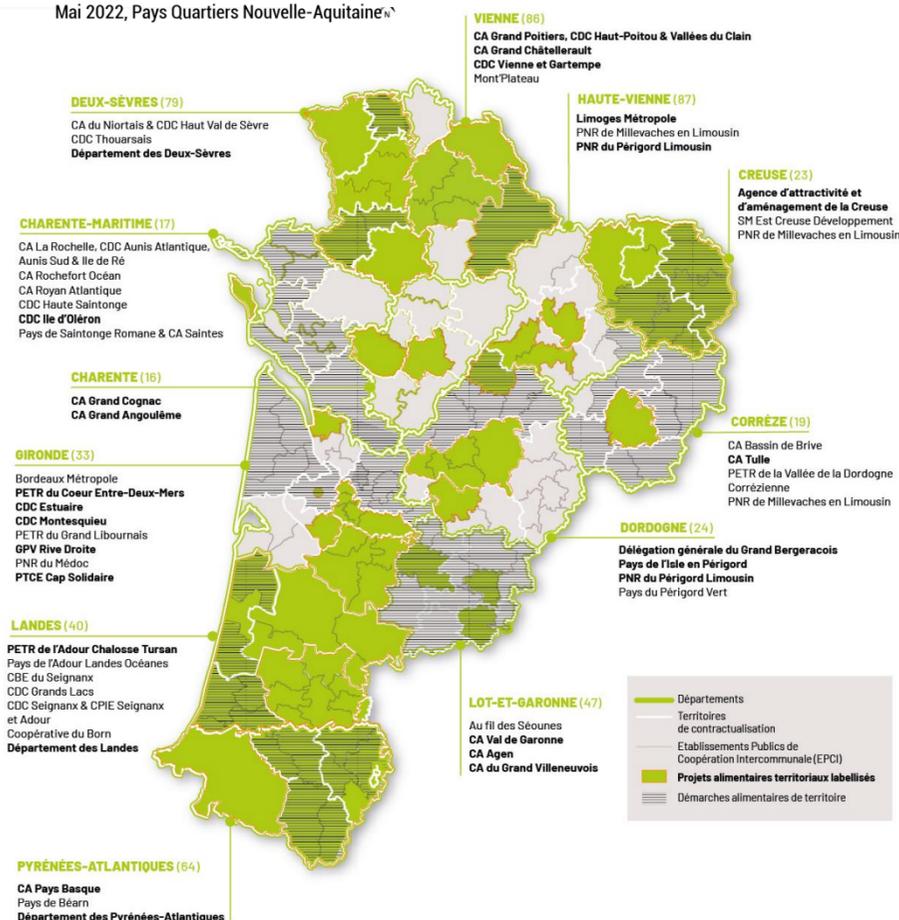


DAS 5

FAVORISER
LA SOLIDARITÉ
ET LA CITOYENNETÉ
ALIMENTAIRE

LOCALISATION DES DÉMARCHES ALIMENTAIRES ET DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) DE NOUVELLE-AQUITAINE

Mai 2022, Pays Quartiers Nouvelle-Aquitaine



AGRICULTURE, ALIMENTATION ET TERRITOIRES



PACTE ALIMENTAIRE

pour une
alimentation durable et locale
NOUVELLE-AQUITAINE

LES AMBITIONS 2025

Les acteurs de la filière alimentaire régionale (production, transformation et distribution) ont répondu à l'appel de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État et se sont engagés dans le Pacte Alimentaire, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine.

Ils partagent ensemble des ambitions communes à atteindre d'ici 2025 et s'engagent à agir ensemble à travers un plan d'actions concerté et coordonné.



entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

DES AMBITIONS PARTAGÉES POUR 2025

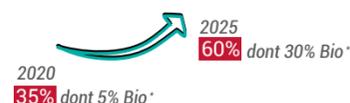
DES PRODUITS LOCAUX dans tous les circuits de distribution régionaux

- > Les entreprises agroalimentaires et les circuits de distribution s'engagent pour plus de **transparence** vis-à-vis du consommateur, notamment sur l'**origine des matières premières** des produits alimentaires régionaux.
- > la **mise en valeur des produits locaux** dans tous les points de vente, notamment au travers des **SIQO**, des **marques collectives** ou à travers une offre en **circuits courts**.



PRIORITÉ AUX PRODUITS LOCAUX dans la restauration collective publique

- > Part des produits locaux et de qualité, dont Bio, dans la restauration collective publique scolaire des lycées



* dans les commandes de produits alimentaires des lycées et collèges (dont les marchés des groupements de commande Acena)

- > Nombre de lycées engagés dans une démarche d'approvisionnement de leurs cantines en produits alimentaires locaux et de qualité, dont Bio



* 249 lycées adhérents aux groupements de commandes de l'Acena

- > Restaurants inter-administratifs d'État (RIA) labellisés Etablissement Bio Engagé (EBE)



UNE FORMATION AGRICOLE exemplaire

- > 100% des lycées agricoles et aquacoles de Nouvelle-Aquitaine forment les agriculteurs et futurs agriculteurs à l'alimentation durable, notamment aux circuits courts, en proposant un modèle d'exploitation agricole exemplaire.



Chaque établissement s'engage dans une feuille de route stratégique Néo Terra - EPA2 (Enseigner à Produire Autrement) qui sera progressivement déployée, avec notamment :

Fin 2022	Fin 2025	Fin 2030
Au moins 2 partenariats avec des acteurs locaux (PAT, GIEE...)	100% des exploitations agricoles certifiées HVE, et au moins un de leurs ateliers certifié Bio	100% des exploitations agricoles développent un mode de commercialisation local
20% de produits Bio dans leurs cantines de lycées	100% des ateliers technologiques engagés dans une démarche RSE	100% des lycées agricoles valorisent une partie de leur production en restauration collective publique et privée, dont leur propre cantine
	30% de produits Bio dans leurs cantines de lycée	

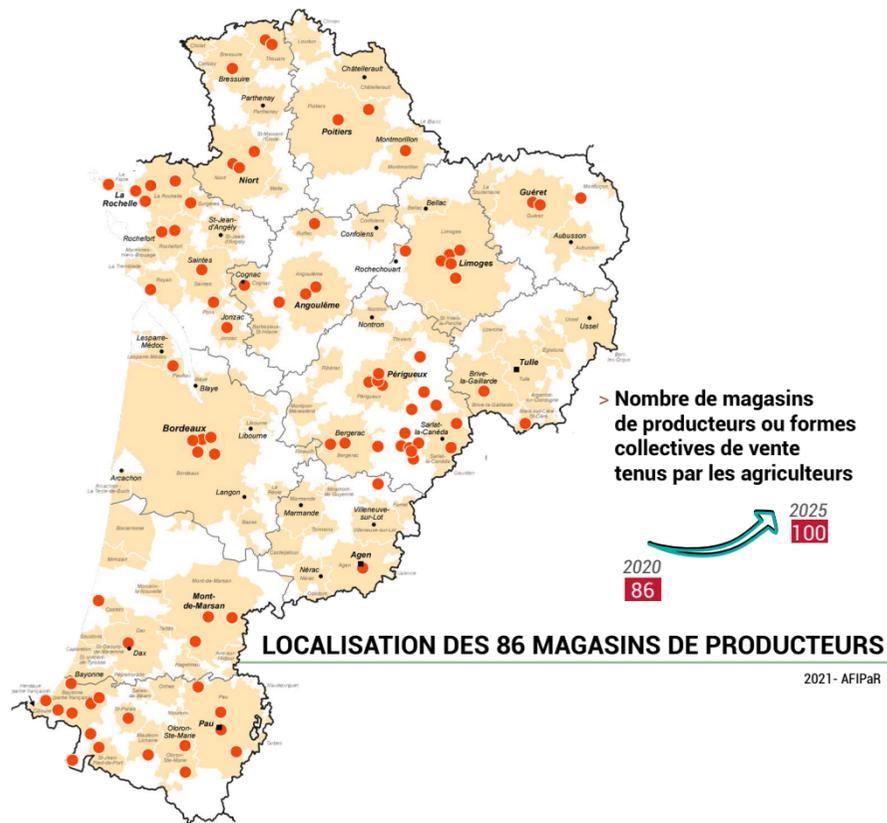
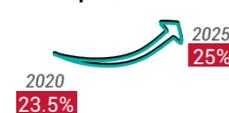
UNE RELATION DE PROXIMITÉ entre le consommateur et l'agriculteur

- > Part des agriculteurs* qui s'installent avec un atelier de leur projet en circuits courts de proximité



* bénéficiant de la dotation à l'installation ou d'un prêt d'honneur

- > Part des exploitations agricoles qui vendent en circuits courts une partie de leur production



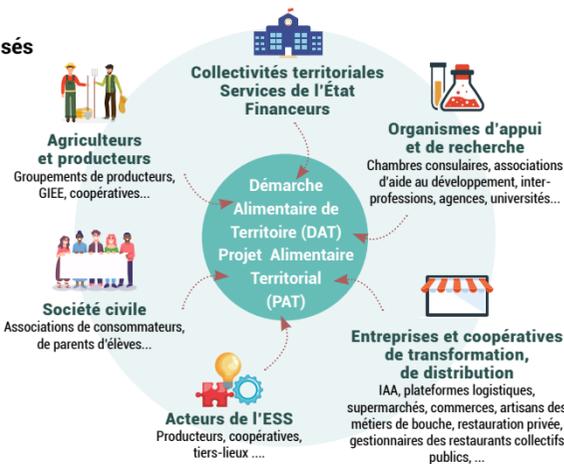
- > Nombre de magasins de producteurs ou formes collectives de vente tenus par les agriculteurs



L'ENSEMBLE des territoires impliqués

- > 2 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) labellisés par département, dont un de niveau 2 (PAT opérationnel)

Au 1^{er} avril 2022, 26 PAT sont labellisés dont 1 de niveau 2.



- > 53 contrats de développement et de transition signés entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les territoires, qui répondent aux besoins exprimés par la ruralité et qui intègrent notamment les enjeux d'une alimentation de proximité

PLUS D'INFORMATIONS



> Le Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/le-pacte-alimentaire-vise-le-local-durable-de-qualite

> Le site du guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

> Le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Projets-Alimentaires-Territoriaux

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Agriculture Agroalimentaire Pêche
circuitscourts@nouvelle-aquitaine.fr
Tel : 05 49 55 68 55 / 05 57 57 01 74

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT NOUVELLE-AQUITAINE (DRAAF)

SRAL (Service régional de l'alimentation) - Unité alimentation
sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Tel : 05 56 00 43 75

SREAA (Service Régional d'Économie Agricole et Agroalimentaire)
iaa.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Tel : 05 56 00 42 42

